

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**  
\*\*\*  
**SEANCE DU 6 MARS 2024**

Date de la convocation  
29.02.2024

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 27  
Votants 28

L'an deux mille vingt quatre  
le six mars,  
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,  
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,  
Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER  
(Maire délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME,  
M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLO, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

**ABSENTS et EXCUSÉS :**

M. DUPUIS, Mme BAUDU-HASCOET

*Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Isabelle MAUBERGER*

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Festival Lug'en Scène – Demandes de subventions**

M. Pierre DUCROT, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Lors du comité de Pilotage de Lug'en scène, une trentaine de propositions de spectacles a été examinée. Les spectacles proposés ont été contactés pour connaître leur disponibilité.

Le programme des journées a été présenté aux élus.

Le coût total de ce programme est de 34 200 € TTC. Des subventions seront demandées auprès des organismes suivants :

- Région : 5 000 €
- Département : 4 500 €
- Communauté de Communes du Pays Loudunais : 4 400 €
- OARA : 900 €

.../...

*Accusé de réception de la Sous-Préfecture*

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : **15 MARS 2024**

Publié le : **15 MARS 2024**

Notifié le : .....

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture » en date du 29 février 2024,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ émet un avis favorable sur le programme présenté,
- ⇒ autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes financeurs,
- ⇒ autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant au dossier.

La secrétaire de séance,  
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Joël DAZAS

